

*Tendances d'endettement et
de cheminement des étudiants : promotions
de 1990, 1995 et 2000*

Rapport final

*par :
Julie Dubois*

*Direction générale de la politique sur l'apprentissage
Politique stratégique et planification
Ressources humaines et Développement des compétences Canada*

janvier 2006

SP-619-01-06F
(also available in English)

Les opinions exprimées dans les documents publiés par la Direction générale de la politique sur l'apprentissage, Politique stratégique et planification, sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Ressources humaines et Développement des compétences Canada ou du gouvernement fédéral.

La série des documents de travail comprend des études analytiques et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique. Il s'agit notamment de recherches primaires, soit empiriques ou originales et parfois conceptuelles, généralement menées dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste ou de plus longue durée. Les lecteurs de cette série sont encouragés à faire part de leurs observations et de leurs suggestions aux auteurs.



Le présent document a été traduit de l'anglais. Bien que la version française ait été préparée avec soin, le document original fait foi.

This document is a translation from English. Although the French version has been carefully prepared, the original document should be taken as correct.

La version anglaise de ce document est disponible sous le titre *Trends in Student Borrowing and Pathways: Evidences from the 1990, 1995 and 2000 Classes*.

This paper is available in English under the title *Trends in Student Borrowing and Pathways: Evidences from the 1990, 1995 and 2000 Classes*.



Papier

ISBN : 0-662-70755-9

N° de cat. : HS28-39/2006F

PDF

ISBN : 0-662-70756-7

N° de cat. : HS28-39/2006F-PDF



Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la politique sur l'apprentissage, veuillez communiquer avec :

Ressources humaines et Développement
des compétences Canada
Centre des publications
140, Promenade du Portage, Phase IV, niveau 0
Gatineau (Québec) Canada K1A 0J9

Télécopieur : (819) 953-7260
<http://www.hrsdc-rhdcc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra>

General enquiries regarding the documents published by the Strategic Policy and Planning should be addressed to:

Human Resources and Skills
Development Canada
Publications Centre
140 Promenade du Portage, Phase IV, Level 0
Gatineau, Quebec, Canada K1A 0J9

Facsimile: (819) 953-7260
<http://www.hrsdc-rhdcc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra>

Remerciements

L'auteure remercie Ali Béjaoui, Yves Gingras, Satya Brink et Urvashi Dhawan-Biswal de lui avoir prodigué des commentaires utiles sur les premières versions du présent document.

Table des matières

Résumé.....	i
1. Introduction	1
2. Examen de la documentation	3
3. Endettement des étudiants.....	5
3.1 Tendances de l'incidence et du niveau moyen d'endettement.....	5
3.2 Tendances du rapport médian entre les dettes et les gains.....	6
3.3 Tendances de remboursement.....	7
4. Cheminements vers les études postsecondaires	9
4.1 Tendances des cheminements	9
4.2 Conséquences des changements de cheminements.....	11
4.3 Facteurs influant sur le choix d'un cheminement	16
5. Conclusion	21
6. Incidences stratégiques	23
Annexe.....	25
Bibliographie	27

Liste des tableaux

Tableau 1	Endettement selon le niveau, le sexe et la cohorte.....	6
Tableau 2	Études des finissants avant les EPS	10
Tableau 3	Régime d'études des finissants pendant leurs EPS.....	11
Tableau 4	Résumé des tendances des cheminements et de leurs conséquences.....	12
Tableau 5	Durée du programme en mois.....	12
Tableau 6	Modèle logit de la probabilité de retarder les EPS, promotion de 2000 sans EPS antérieures.....	18
Tableau 7	Raisons de ne pas étudier à plein temps.....	19
Tableau 8	Raisons d'interrompre momentanément les EPS.....	20
Tableau A1	Pourcentage d'étudiants ayant obtenu un diplôme d'études supérieures deux ans après l'obtention de leur diplôme.....	25
Tableau A2	Répartition des étudiants selon la durée normale du programme (si suivi à plein temps).....	25

Liste des figures

Figure 1 Répartition du temps pris pour obtenir un diplôme d'études collégiales....	13
Figure 2 Répartition du temps pris pour obtenir un baccalauréat.....	14
Figure 3 Âge médian à la fin des études.....	15
Figure 4 Pourcentage d'étudiants de moins de 25 ans à la fin de leurs études.....	15

Résumé

Le présent document analyse les tendances des choix des étudiants en matière d'endettement et de cheminement vers les études postsecondaires (EPS). Des statistiques s'appuyant sur les données transversales des trois plus récentes cohortes de l'*Enquête nationale auprès des diplômés* (1990, 1995 et 2000) ont été utilisées pour déterminer si les étudiants avaient modifié leurs habitudes d'endettement et leurs choix de cheminement jusqu'aux EPS dans le contexte de la croissance des coûts des EPS. La première partie porte sur l'incidence de l'endettement, le niveau d'endettement, le fardeau d'endettement, les problèmes de remboursement et le taux de remboursement des trois cohortes. La deuxième partie porte sur le cheminement menant à l'inscription et à la réussite d'un programme d'études postsecondaires. Les tendances relatives au cheminement choisi, leurs conséquences sur le temps pris pour obtenir un diplôme et sur l'âge à la fin des études, ainsi que les facteurs influant sur le choix du cheminement sont les questions qui ont été étudiées.

Les résultats font état d'un lourd fardeau d'endettement pour les étudiants. Si la proportion de finissants qui ont emprunté de l'argent n'a pas changé de 1990 à 2000, la taille moyenne des dettes des étudiants a augmenté. Par conséquent, le rapport médian entre les dettes et les gains a augmenté considérablement, à la fois pour les diplômés d'un collège et les étudiants ayant reçu un baccalauréat (de 0,21 à 0,33 et de 0,28 à 0,44) sur cette période de dix ans. La proportion d'étudiants ayant déclaré qu'ils ont du mal à rembourser leur prêt a également augmenté au cours de cette période, ayant atteint 41 % des diplômés du collège et 31 % des titulaires d'un baccalauréat en 2000. Suivant ces tendances, le pourcentage de dettes remboursées deux ans après la fin des études a chuté considérablement entre 1990 et 2000 (de 48 % à 23 % chez les diplômés du collège et de 41 % à 21 % chez les titulaires d'un baccalauréat).

Cette analyse révèle que le pourcentage d'étudiants qui optent pour un cheminement non traditionnel vers les EPS (notamment en retardant leur entrée aux EPS après le secondaire, en étudiant à temps partiel, en faisant une pause pendant leur programme d'études) est demeuré pour ainsi dire inchangé entre 1990 et 2000. Le seul changement important observé est la hausse du pourcentage de finissants du collège qui ont étudié à temps partiel. Ce pourcentage a doublé, étant passé de 4 % en 1990 à 8 % en 2000. Toutefois, cette hausse peut être attribuable en partie à une augmentation de la proportion de finissants du collège ayant déjà poursuivi des EPS puisque ceux-ci étaient plus susceptibles de s'inscrire à un programme d'études à temps partiel. Ensemble, les petits changements observés dans les tendances des cheminements ont néanmoins influé sur le temps pris pour obtenir un diplôme et sur l'âge à la fin des études. Une réduction du temps pris pour terminer un programme d'études a été observée chez les finissants du collège et les titulaires d'un baccalauréat. De plus, l'âge médian à la fin des études a augmenté chez les finissants du collège. On révèle que les raisons financières ne sont pas un important facteur influant sur les choix des étudiants quant à leurs activités avant et pendant les EPS. Les facteurs personnels (enfants et migration) sont les plus importants facteurs influant sur le choix de retarder l'entrée aux EPS. La majorité des étudiants qui ont choisi d'étudier à temps partiel l'ont fait parce qu'ils avaient un emploi, et seul un

petit nombre (6 % des finissants du collège et 13 % des titulaires d'un baccalauréat) ont mentionné un manque d'argent comme raison. De même, seulement 9 % des finissants du collège et 8 % des titulaires d'un baccalauréat ont fait une pause pendant leur programme en raison de problèmes financiers. Un important pourcentage disent l'avoir fait pour d'autres raisons, notamment pour voyager ou parce qu'ils n'étaient pas tout à fait à l'aise dans leur programme.

Ces tendances observées dans le choix du cheminement et les décisions en matière d'endettement ont une importante incidence stratégique. D'une part, elles illustrent le besoin d'effectuer des recherches sur les conséquences à long terme de l'endettement et l'ajustement des limites des prêts. L'endettement, surtout un lourd fardeau d'endettement, peut avoir un effet indésirable sur les futures décisions personnelles, comme le moment d'acheter une maison, de fonder une famille, d'épargner pour la retraite, de suivre des cours pour adultes, etc. D'autre part, le portrait d'un lourd fardeau d'endettement illustre également le besoin d'investir de façon judicieuse dans l'éducation. Afin d'obtenir le rendement maximal sur leur investissement, les étudiants doivent avoir accès à de l'information sur la qualité des établissements d'EPS qui leur permettront de choisir une école de qualité supérieure à prix raisonnable. Enfin, les tendances quant au cheminement des étudiants rappellent que les prêts étudiants sont de bons outils financiers puisqu'ils limitent ou éliminent le besoin d'opter pour des cheminements non traditionnels et permettent aux étudiants de poursuivre leurs EPS sans les interrompre.

1. Introduction

Entre 1990 et 2000, l'un des principaux changements qui se sont produits dans le système d'éducation au Canada a été l'augmentation des coûts pour fréquenter un collège ou une université. Les frais de scolarité, les livres et les fournitures scolaires, ainsi que les dépenses d'hébergement et le coût de la vie ont augmenté plus vite que le taux d'inflation¹. Comment les jeunes se sont-ils adaptés à ces changements financiers? Le nombre d'inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur est demeuré très stable entre 1990 et 2000. On a remarqué une légère baisse du nombre d'inscriptions à l'université, mais celle-ci est entièrement attribuable à une baisse du taux d'inscription chez les adultes qui poursuivent des études universitaires à temps partiel. De plus, on n'a trouvé aucun lien entre les frais de scolarité dans les provinces et le taux de participation dans les provinces². Par contre, bon nombre de recherches ont montré que l'augmentation des coûts des EPS a coïncidé avec une augmentation de l'endettement³ des étudiants. L'augmentation des coûts des études postsecondaires a peut-être influé également sur les choix des étudiants en matière de cheminement vers les études postsecondaires. En réaction à ces augmentations des coûts, il se peut que les étudiants préfèrent emprunter un cheminement non traditionnel. Il se peut qu'un plus grand nombre d'étudiants choisissent de repousser leurs études pour travailler et économiser de l'argent et être capables de se payer des études collégiales ou universitaires par la suite. Un plus grand pourcentage d'étudiants peuvent être appelés à faire une pause pendant leur programme d'EPS afin d'amasser de l'argent pour terminer leurs études. Un plus grand nombre d'étudiants peuvent également choisir d'étudier à temps partiel parce qu'ils doivent travailler pendant leurs études.

Le présent document analyse les tendances des choix des étudiants en matière d'endettement et de cheminement vers les études postsecondaires (EPS). Des statistiques s'appuyant sur les données transversales des trois plus récentes cohortes de l'*Enquête nationale auprès des diplômés* (1990, 1995 et 2000) ont été utilisées pour déterminer si les étudiants avaient modifié leurs habitudes d'endettement et leurs choix de cheminement jusqu'aux EPS dans le contexte de la croissance des coûts des EPS⁴.

Les habitudes d'endettement et les choix de cheminements des étudiants ayant terminé des études postsecondaires au Canada ont fait l'objet d'analyses dans certaines recherches. Les résultats de ces analyses sont résumés à la section 2. À la section 3, on analyse les principales statistiques relatives à l'endettement (incidence et niveau moyen d'endettement, fardeau d'endettement, problèmes de remboursement, taux de remboursement) afin de déterminer si les niveaux d'endettement ont augmenté et s'ils rendent difficile la période de récupération après les études. La section 4 porte sur l'analyse des différents cheminements menant à l'obtention d'un diplôme d'EPS. Les questions suivantes sont étudiées : Y a-t-il de nouvelles tendances dans les cheminements que choisissent les étudiants vers les EPS?

¹ Statistique Canada (2004).

² Voir Junor et Usher (2004) pour une analyse du nombre d'inscriptions et des taux de participation et des frais de scolarité.

³ Finnie (2002); Allen, Harris et Butlin (2003); Allen et Vaillancourt (2004).

⁴ L'analyse se concentre sur les finissants du collège (diplôme ou certificat d'un collège communautaire ou d'un cégep) et les titulaires d'un baccalauréat (baccalauréat ou premier diplôme professionnel).

Y a-t-il davantage d'étudiants qui choisissent un cheminement non traditionnel (retarder leur entrée, étudier à temps partiel, faire une pause pendant le programme)? Quelles sont les conséquences de l'évolution de ces cheminements sur l'âge à la fin des études et sur le temps pris pour obtenir un diplôme? Quels sont les facteurs qui influent sur le choix de cheminement des étudiants? Les facteurs financiers jouent-ils un rôle important? Enfin, la conclusion est présentée à la section 5, et la section finale traite des incidences stratégiques.

2. Examen de la documentation

Finnie (2000) a étudié les habitudes d'endettement et de remboursement des promotions de 1982, 1986, 1990 et 1995⁵. L'endettement a généralement augmenté entre les quatre cohortes. Quant au dernier groupe, de 25 % à 50 % des finissants avaient un prêt étudiant et la valeur moyenne de ces prêts était de 9 500 \$ pour les finissants du collège et de 12 500 \$ à 14 000 \$ aux divers niveaux universitaires. Le fardeau d'endettement a généralement augmenté au fil du temps à cause de la hausse des niveaux d'endettement, étant donné que les revenus sont demeurés relativement stables. La plus importante hausse du fardeau d'endettement a été observée chez les titulaires d'un baccalauréat de sexe féminin, dont le rapport médian entre les dettes et les gains est passé de 0,17 en 1982 à 0,38 en 1995. Le taux de remboursement moyen deux ans après la fin des études a diminué avec le temps et s'est maintenu entre 40 % et 55 % pour le plus récent groupe. On remarque des variations considérables pour ce qui est du taux de remboursement : par exemple, de 20 % à 40 % des étudiants avaient remboursé la totalité de leurs dettes, mais de 30 % à 50 % d'entre eux en avaient remboursé moins de 25 % deux ans après la fin de leurs études. Les problèmes de remboursement ont crû avec le temps. Dans la cohorte de 1995, 21 % à 33 % des étudiants qui devaient toujours de l'argent deux ans après la fin de leurs études ont déclaré qu'ils avaient des problèmes de remboursement. Ces cas problématiques représentaient 10 % à 15 % de l'ensemble des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires. Les problèmes de remboursement sont sans surprise attribuables au statut d'emploi et au niveau de revenu. On remarque des différences relativement minces entre les sexes pour ce qui est de l'endettement, de plus grandes différences dans le rapport entre les dettes et les gains, mais de petites différences quant au taux de remboursement et aux problèmes de remboursement. Les différences d'endettement selon le domaine d'études sont également plutôt petites, ce qui indique que l'endettement est largement déterminé par l'offre (c.-à-d. les personnes admissibles empruntent généralement le maximum auquel elles ont droit).

Allen, Harris et Butlin (2003) présentent un portrait des jeunes bacheliers et diplômés du collège des promotions de 1986, 1990 et 1995, ainsi qu'une analyse de l'endettement et de certains cheminements⁶. L'étude des cheminements avant l'inscription à un programme d'EPS révèle que les jeunes finissants qui n'avaient jamais fréquenté un établissement postsecondaire antérieurement et qui sont passés directement du secondaire à l'université représentent la moitié des titulaires d'un baccalauréat, un pourcentage qui est demeuré stable au fil du temps. Au niveau collégial, ce pourcentage est inférieur et à la baisse, étant passé de 46 % en 1986 à 39 % en 1990, puis à 34 % en 1995. Un autre changement notable observé est le temps qu'ont pris les diplômés pour terminer leur programme. Le pourcentage de diplômés du collège qui l'ont terminé en moins d'un an a doublé

⁵ Les finissants auxquels s'applique au moins une des caractéristiques ci-après ont été éliminés de l'analyse : ceux qui avaient obtenu un autre diplôme avant la première entrevue, les travailleurs à temps partiel qui ont cité que l'école était la raison de leur présence à temps partiel sur le marché du travail, ceux qui ne cherchent pas de travail actuellement (au moment de la première entrevue) à cause de l'école, et ceux qui sont actuellement inscrits dans un programme menant à l'obtention d'un diplôme.

⁶ Le document portait sur les finissants de moins de 25 ans à la fin de leurs études et qui n'avaient pas d'expérience antérieure des EPS et qui sont passés directement du secondaire aux EPS.

(de 6 % en 1990 à 11 % en 1995). Quant aux titulaires d'un baccalauréat, le pourcentage d'étudiants à plein temps qui avaient terminé leurs études en trois ans ou moins a diminué, étant passé de 79 % en 1990 à 74 % en 1995, et le pourcentage d'étudiants qui ont eu besoin de quatre ans ou plus est passé de 21 % à 26 %. L'analyse de l'endettement des étudiants se limite aux finissants de 1990 et de 1995. Comparativement aux finissants de 1990, ceux de 1995 avaient de plus grosses dettes en chiffres réels à la fin de leurs études que les finissants de 1990 (60 % des finissants du collège et 34 % des titulaires d'un baccalauréat), mais ils avaient remboursé un pourcentage à peu près équivalent de leur prêt 5 ans après la fin de leurs études (environ 55 % du montant original de leur prêt). De plus, les finissants de 1995 sont plus nombreux à avoir déclaré des difficultés de remboursement de leur prêt que les jeunes finissants de 1990. Chez les finissants ayant obtenu un baccalauréat en 1990, 13 % ont dit qu'ils étaient en difficulté 5 ans après la fin de leurs études, tandis que parmi les finissants de 1995, 16 % se disaient en difficulté 5 ans après la fin de leurs études. Quant aux finissants du collège en 1990, ce pourcentage était de 11 % et est passé à 16 % en 1995.

Plus récemment, Allen et Vaillancourt (2004) ont dressé le profil des finissants de 2000, notamment par des statistiques sur leur endettement et leur cheminement⁷. Les statistiques sur le cheminement révèle que la majorité des finissants ont pris une pause des études pendant un certain temps avant d'amorcer leur programme ou avaient une certaine expérience des EPS avant de s'inscrire dans leur programme. Seulement 40 % des finissants qui ont obtenu un baccalauréat en 2000 n'avaient jamais poursuivi d'études postsecondaires (EPS) et avaient amorcé leur programme dans les 12 mois suivant la fin de leurs études secondaires. Ce pourcentage est même plus faible chez les finissants du collège (36 %). L'analyse des prêts étudiants montre qu'environ la moitié des finissants du collège et des titulaires d'un baccalauréat ont terminé leurs études avec des dettes, surtout sous forme de prêts étudiants du gouvernement. Si le même pourcentage de finissants ont terminé leurs études avec des prêts étudiants en 1995 et en 2000, les finissants de 2000 avaient des dettes beaucoup plus importantes que leurs homologues de 1995. Les finissants ayant obtenu un baccalauréat devaient en moyenne 30 % de plus que ceux de 1995 et 75 % de plus que ceux de 1990. L'endettement moyen des finissants du collège était supérieur de 21 % à celui des finissants de 1995, et 76 % supérieur à celui des finissants de 1990.

⁷ Les statistiques sur l'endettement excluent les finissants qui ont poursuivi des études supérieures après avoir obtenu un diplôme en 2000.

3. Endettement des étudiants

La hausse considérable des frais de scolarité au cours des années 90 a fait surgir des préoccupations selon lesquelles les niveaux d'endettement sont devenus trop élevés et rendent difficile la période de récupération après les études. Cette section porte sur les tendances de l'endettement des étudiants et les difficultés financières des finissants de 1990, 1995 et 2000 afin de déterminer si l'augmentation des coûts des études postsecondaires (EPS) a coïncidé avec une hausse de l'incidence de l'endettement et du niveau moyen des dettes, un plus lourd fardeau d'endettement et une augmentation du nombre de problèmes de remboursement.

3.1 Tendances de l'incidence et du niveau moyen d'endettement

Si à peu près le même pourcentage de finissants du collège et de titulaires d'un baccalauréat ont emprunté de l'argent en 1990, en 1995 et en 2000, la taille moyenne de l'endettement a augmenté considérablement au fil du temps.

En 2000, 47 % des finissants du collège et 52 % des titulaires d'un baccalauréat avaient des dettes en vertu d'un programme de prêts étudiants du gouvernement. Ces pourcentages n'ont pas changé beaucoup par rapport à dix ans auparavant, époque où 45 % des finissants du collège et 51 % des étudiants ayant obtenu un baccalauréat avaient un prêt étudiant. Par contre, le niveau moyen d'endettement a augmenté considérablement au fil du temps. Le niveau d'endettement moyen des finissants du collège en 2000 était supérieur de 8 % à celui des finissants de 1995 et de 63 % à celui des finissants de 1990, tandis que les étudiants ayant obtenu un baccalauréat en 2000 avaient à peu près 15 % plus de dettes que ceux de 1995 et 68 % de plus que ceux de 1990 (tableau 1).

Si l'augmentation des coûts des EPS constitue probablement le principal facteur expliquant la hausse du niveau d'endettement, bon nombre d'autres facteurs ont pu entrer en ligne de compte. Par exemple, l'évolution de la structure familiale (les étudiants qui habitent chez leurs parents comparativement à ceux qui sont seuls ou mariés) et de la répartition des finissants par domaine d'études peuvent avoir influé sur le niveau d'endettement, car un mode de vie et un domaine d'études différents se traduisent par un niveau d'endettement différent.

Tableau 1
Endettement selon le niveau, le sexe et la cohorte

		Collège/cégep			Baccalauréat		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Incidence d'endettement en vertu de prêts étudiants du gouvernement	1990	0,45	0,45	0,45	0,53	0,49	0,51
	1995	0,44	0,47	0,46	0,53	0,48	0,50
	2000	0,44	0,49	0,47	0,52	0,53	0,52
Montant moyen de prêts étudiants du gouvernement dus à la fin des études (2002 \$)	1990	6 785	7 161	7 006	10 004	10 424	10 237
	1995	10 407	10 705	10 584	14 638	15 336	15 029
	2000	11 032	11 686	11 420	17 501	17 021	17 207
Revenu annuel brut moyen estimé pour l'emploi occupé deux ans après la fin des études (2002 \$)	1990	33 075	29 327	30 894	38 963	34 737	36 564
	1995	32 796	24 553	28 053	36 045	30 498	32 763
	2000	35 080	27 971	30 946	40 769	35 012	37 184
Rapport médian entre les dettes et les gains ¹	1990	0,18	0,23	0,21	0,26	0,29	0,28
	1995	0,30	0,42	0,36	0,40	0,49	0,45
	2000	0,26	0,38	0,33	0,40	0,47	0,44
Difficultés à rembourser les prêts étudiants du gouvernement deux ans après la fin des études ²	1990	0,27	0,25	0,26	0,22	0,26	0,24
	1995	0,33	0,37	0,35	0,27	0,40	0,34
	2000	0,40	0,41	0,41	0,30	0,31	0,31
Proportion des dettes remboursées deux ans après la fin des études ³	1990	0,49	0,47	0,48	0,42	0,40	0,41
	1995	0,41	0,37	0,38	0,44	0,40	0,41
	2000	0,20	0,26	0,23	0,28	0,17	0,21
<p>1. Par définition, il s'agit du montant dû en vertu des programmes de prêts étudiants à la fin des études divisé par le revenu annuel de l'emploi occupé au moment de la première entrevue (deux ans après la fin des études).</p> <p>2. Difficultés à rembourser les prêts étudiants du gouvernement déclarés par les répondants qui ont emprunté de l'argent en vertu d'un prêt du gouvernement et qui ont commencé à le rembourser.</p> <p>3. Tous les répondants qui avaient un prêt étudiant du gouvernement à rembourser à la fin de leurs études.</p>							

3.2 Tendances du rapport médian entre les dettes et les gains

Le rapport médian entre les dettes et les gains a augmenté considérablement entre 1990 et 1995 et quelque peu fléchi en 2000.

Pour analyser le fardeau d'endettement des étudiants, on se sert du rapport entre les dettes et les gains, soit par définition le montant de prêts étudiants à rembourser à la fin des études divisé par le revenu annuel. La variable du revenu donnée dans l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) est une estimation de ce que le finissant aurait gagné sur un an si l'emploi qu'il occupait au moment de l'entrevue (deux ans après la fin de ses études) avait duré toute l'année, indépendamment du véritable statut d'emploi (c.-à-d. le nombre de semaines travaillées).

Tel qu'illustré au tableau 1, chez les finissants du collège, le rapport entre les dettes et les gains est passé de 0,21 en 1990 à 0,36 en 1995, avant de chuter quelque peu en 2000 pour se fixer à 0,33. Le fardeau d'endettement a également suivi la même tendance chez les étudiants ayant terminé un baccalauréat. Le rapport médian entre les dettes et les gains des titulaires d'un baccalauréat est passé de 0,28 en 1995 à 0,45 en 1995 et a légèrement fléchi en 2000 pour s'établir à 0,44. L'augmentation considérable du fardeau d'endettement entre 1990 et 1995 est attribuable à la combinaison d'une augmentation des niveaux d'endettement et à une baisse des revenus réels. En 2000, le montant moyen dû à la fin des études a continué d'augmenter, mais l'augmentation des revenus réels a contribué à l'affaiblissement du fardeau d'endettement.

3.3 Tendances de remboursement

Étant donné l'augmentation du fardeau d'endettement, le pourcentage d'étudiants ayant déclaré un problème de remboursement a augmenté avec le temps, et le pourcentage des dettes remboursées deux ans après la fin des études a diminué.

Entre 1990 et 1995, le pourcentage d'étudiants ayant du mal à rembourser leur prêt a augmenté, étant passé de 26 % à 35 % chez les finissants du collège et de 24 % à 34 % chez les étudiants ayant terminé un baccalauréat (tableau 1). En 2000, ce pourcentage a augmenté une fois de plus et est passé à 41 % chez les finissants du collège, mais a diminué légèrement chez les titulaires d'un baccalauréat pour se fixer à 31 %. Toutefois, ce recul a été observé uniquement chez les femmes, car le pourcentage de titulaires d'un baccalauréat de sexe masculin ayant déclaré des difficultés de remboursement a continué d'augmenter.

En 1990 et en 1995, les étudiants avaient remboursé environ 40 % de leurs dettes au gouvernement deux ans après la fin de leurs études. En 2000, le pourcentage des dettes remboursées a diminué de près de 50 % à la fois chez les finissants du collège et les titulaires d'un baccalauréat (tableau 1). Notons que cette baisse ne peut s'expliquer par une augmentation de la proportion d'étudiants qui ont poursuivi leurs études après l'obtention d'un diplôme et qui n'ont pas commencé à rembourser leur prêt, puisque les finissants de 2000 étaient moins nombreux à avoir terminé des études supérieures que ceux de 1995 deux ans après l'obtention de leur diplôme (voir tableau A1 en annexe).

L'augmentation des coûts des EPS n'est qu'un seul des multiples facteurs qui ont pu influencer sur les difficultés financières des étudiants.

De nombreux facteurs peuvent influencer sur les revenus et donc avoir un effet sur le fardeau d'endettement et la capacité de remboursement. Par exemple, une partie de la diminution du revenu réel des finissants entre 1990 et 1995 pourrait s'expliquer par le fait qu'un plus grand nombre de finissants ont poursuivi des études supérieures et ne sont pas entrés à plein temps sur le marché du travail. Par ailleurs, le rétablissement des revenus réels entre 1995 et 2000 pourrait s'expliquer par la diminution du pourcentage d'étudiants qui ont poursuivi des études supérieures⁸. La taille de la cohorte, la situation du marché du travail au moment de l'obtention du diplôme et de la répartition des finissants selon le domaine d'études représentent également d'importants facteurs qui influent sur la transition vers le marché du travail, donc sur le revenu et la capacité de remboursement.

⁸ Les END de 1990 et 1995 ne permettent pas d'identifier les étudiants qui ont poursuivi des études supérieures. Ces statistiques doivent être estimées à partir du pourcentage d'étudiants qui ont reçu un diplôme supplémentaire (voir tableau A1 en annexe). Toutefois, cette approximation sous-estime le pourcentage d'étudiants qui poursuivent des études supérieures, puisque certains étudiants ont pu s'inscrire à un programme mais ne pas l'avoir terminé au moment de la première entrevue.

4. Cheminements vers les études postsecondaires

Afin d'avoir une certaine idée à savoir si l'augmentation des coûts des études postsecondaires a eu un effet sur le choix de cheminement vers les études postsecondaires des étudiants, les tendances des activités choisies avant l'admission à un programme d'études postsecondaires (admission au EPS directement après le secondaire, admission retardée, expérience antérieure aux EPS) et pendant le programme (études à plein temps ou à temps partiel, pause pendant le programme) sont examinées. Les conséquences de ces tendances sur l'âge à la fin des études et le temps pris pour obtenir un diplôme sont aussi discutées. Enfin, les facteurs influant sur les choix des étudiants font également l'objet d'une analyse pour déterminer si ceux-ci sont voulus ou le résultat de contraintes financières ou autres.

4.1 Tendances des cheminements

Le pourcentage d'étudiants n'ayant pas effectué d'études postsecondaires antérieures qui ont retardé leur admission à un programme d'EPS après le secondaire n'a pas beaucoup changé avec le temps : en 2000, environ 28 % des finissants du collège et 8 % des finissants de l'université avaient emprunté ce cheminement.

Le pourcentage de finissants du collège « sans EPS antérieures⁹ » qui ont retardé leur admission depuis le secondaire était de 28 % en 2000 et en 1995, comparativement à 27 % en 1990. Parmi les étudiants ayant terminé un baccalauréat, le pourcentage de ceux qui ont retardé leur admission a diminué légèrement, étant passé de 10 % à 8 % au cours de cette même période (tableau 2).

Le pourcentage de finissants du collège avec des EPS antérieures a augmenté au fil du temps, tandis que chez les étudiants ayant terminé un baccalauréat, ce pourcentage est demeuré essentiellement le même.

Le pourcentage de finissants du collège avec des EPS antérieures est passé de 31 % en 1990 à 36 % en 2000 (tableau 2). Cette augmentation (5 points de pourcentage) explique en grande partie le recul du pourcentage d'étudiants qui sont passés directement de l'école secondaire au collège (7 points de pourcentage). Le pourcentage d'étudiants ayant terminé un baccalauréat et qui avaient des EPS antérieures est demeuré autour de 45 % au cours de cette période. Prenez note qu'à peu près les trois quarts des titulaires d'un baccalauréat qui avaient déjà obtenu un diplôme d'un collège ou d'un cégep ont terminé leurs études universitaires au Québec, là où un diplôme du cégep est généralement exigé pour entrer à l'université.

⁹ Il est impossible de répertorier le cheminement des finissants « avec des EPS antérieures » après le secondaire dans l'END. On ne peut pas savoir si ces finissants ont retardé leur admission à un premier programme d'EPS.

Tableau 2
Études des finissants avant les EPS

	1990		1995		2000	
	N ^{bre} total de finissants	% de finissants	N ^{bre} total de finissants	% de finissants	N ^{bre} total de finissants	% de finissants
Finissants du collège	56 484	100,0	82 026	100,0	101 356	100,0
Pas d'EPS antérieures	39 273	69,5	54 137	66,0	65 131	64,3
admission directement du secondaire	24 333	43,1	30 899	37,7	36 742	36,3
admission repoussée après le secondaire	14 940	26,5	23 238	28,3	28 390	28,0
EPS antérieures	17 211	30,5	27 889	34,0	36 225	35,7
Non terminées	9 049	16,0	12 952	15,8	15 041	14,8
Terminées	8 128	14,4	14 756	18,0	20 920	20,6
Métiers / formation professionnelle	938	1,7	1 066	1,3	1 936	1,9
Collège	4 253	7,5	7 653	9,3	8 656	8,5
Université	2 943	5,2	6 037	7,4	10 328	10,2
Titulaires d'un baccalauréat	92 735	100,0	115 673	100,0	119 901	100,0
Pas d'EPS antérieures	50 828	54,8	62 452	54,0	66 485	55,5
admission directement du secondaire	41 425	44,7	52 874	45,7	57 073	47,6
admission repoussée après le secondaire	9 403	10,1	9 566	8,3	9 412	7,9
EPS antérieures	41 907	45,2	53 221	46,0	53 416	44,6
Non terminées	7 215	7,8	11 359	9,8	11 235	9,4
Terminées	34 637	37,4	41 573	35,9	41 857	34,9
Métiers / formation professionnelle	705	0,8	810	0,7	779	0,7
Collège	21 719	23,4	22 568	19,5	23 105	19,3
Université	12 213	13,2	18 184	15,7	17 973	15,0

Les études à temps partiel sont devenues chose courante chez les finissants du collège, mais un choix moins fréquent chez les titulaires d'un baccalauréat.

Tel qu'illustré au tableau 3, entre 1990 et 2000, le pourcentage d'étudiants du collège inscrits à temps partiel a doublé (de 4 % à 8 %) et le pourcentage d'étudiants à plein temps est passé de 90 % en 1990 à 87 % en 2000. Le pourcentage d'étudiants du collège qui ont combiné les études à temps partiel et à plein temps n'a pas beaucoup changé. La diminution du pourcentage d'étudiants à plein temps au collège s'explique en partie par l'augmentation du pourcentage d'étudiants du collège ayant déjà poursuivi des EPS, puisque ces étudiants sont moins portés à étudier à plein temps. En 2000, 90 % des étudiants du collège qui n'avaient jamais poursuivi d'EPS étudiaient à plein temps, comparativement à 82 % de ceux qui en avaient déjà poursuivies.

Par contraste, le pourcentage des titulaires d'un baccalauréat qui ont étudié à temps partiel et qui ont combiné les études à temps plein et à temps partiel a diminué, en faveur d'une augmentation du pourcentage d'étudiants à plein temps (de 76 % à 81 %).

Le pourcentage d'étudiants qui ont fait une pause pendant leurs études a diminué chez les finissants du collège comme chez les titulaires d'un baccalauréat.

Entre 1990 et 2000, le pourcentage d'étudiants qui ont interrompu momentanément leurs études a diminué, étant passé de 7 % à 5 % chez les finissants du collège et de 14 % à 11 % chez les titulaires d'un baccalauréat (tableau 3).

Tableau 3			
Régime d'études des finissants pendant leurs EPS			
	1990	1995	2000
	%		
Finissants du collège			
Études à plein temps	90,1	89,2	87,1
Études à temps partiel	3,9	5,8	8,0
Combinaison d'études à plein temps et à temps partiel	6,1	5,1	4,9
Pause ayant retardé l'obtention du diplôme	7,2	5,0	5,0
Bachelor Graduates			
Études à plein temps	75,7	80,5	81,3
Études à temps partiel	7,5	6,3	5,4
Combinaison d'études à plein temps et à temps partiel	16,8	13,2	13,3
Pause ayant retardé l'obtention du diplôme	14,3	12,0	11,4

4.2 Conséquences des changements de cheminements

La période prise pour terminer un programme d'études postsecondaires et l'âge à la fin des études reflètent en partie le cheminement emprunté par les étudiants en vue de l'obtention de leur diplôme. L'évolution du pourcentage d'étudiants qui ont fait une pause pendant leurs EPS et qui ont étudié à temps partiel a un effet sur la période moyenne prise pour obtenir un diplôme. L'obtention antérieure d'un diplôme d'EPS peut également raccourcir la période prise pour obtenir un deuxième diplôme si les crédits accumulés précédemment sont transférables. Outre ces cheminements, la répartition des étudiants selon la durée normale d'un programme influe également sur la période moyenne prise pour obtenir un diplôme¹⁰. Quant à l'âge à la fin des études, il subit l'influence de tous les changements de cheminement : les EPS repoussées, les EPS antérieures, l'interruption momentanée des EPS et les études à temps partiel. Le tableau 4 présente un résumé des tendances des cheminements pour faciliter l'analyse de leur effet sur le temps pris pour obtenir un diplôme et l'âge à la fin des études.

¹⁰ Il existe des données sur la répartition des étudiants en fonction de la durée de leur programme dans les enquêtes de 1990 et 1995 seulement, et celles-ci sont présentées au tableau A2 en annexe.

Tableau 4
Résumé des tendances des cheminements et de leurs conséquences

	1990	1995	2000	Variation en points (%) de 1990 à 2000	Effet sur la durée des études	Effet sur l'âge à la fin des études
	%	%	%			
Finissants du collège						
EPS repoussées (pas d'EPS antérieures)	26,5	28,3	28,0	1,6	—	↑
EPS antérieures	30,5	34,0	35,7	5,3	↓	↑
Interruption momentanée des études	7,2	5,0	5,0	-2,2	↓	↓
Études à temps partiel	3,9	5,8	8,0	4,1	↑	↑
Titulaires d'un baccalauréat						
EPS repoussées (pas d'EPS antérieures)	10,1	8,3	7,9	-2,2	—	↓
EPS antérieures	45,2	46,0	44,6	-0,7	—	↓
Interruption momentanée des études	14,3	12,0	11,4	-2,9	↓	↓
Études à temps partiel	7,5	6,3	5,4	-2,1	↓	↓
↑ (↓) signifie que le cheminement a un effet positif (négatif) sur la durée des études ou l'âge à la fin des études; - signifie que le cheminement n'a pas d'effet sur la durée des études.						

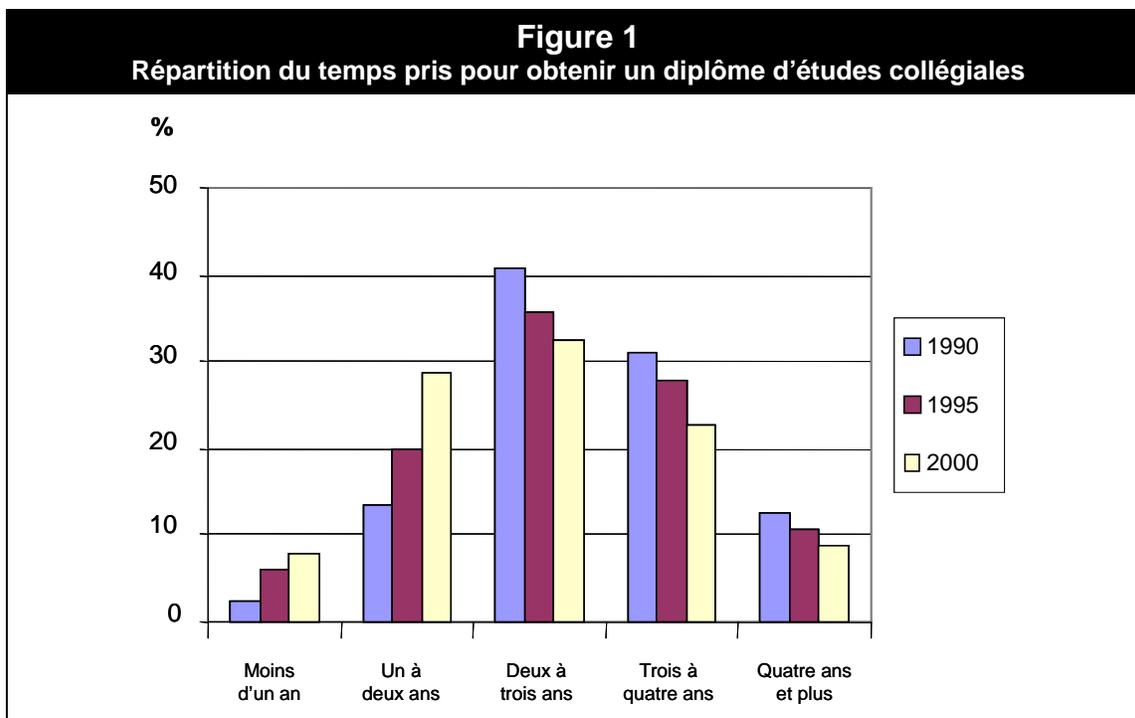
En ce qui a trait aux finissants du collège, le fléchissement du pourcentage d'étudiants qui ont interrompu momentanément leurs études combiné à l'augmentation du pourcentage d'entre eux qui s'étaient inscrits à un programme court (voir Annexe) a donné lieu à une diminution du temps pris pour obtenir un diplôme¹¹.

Les finissants du collège de 1990 ont terminé leur programme en 38 mois en moyenne, tandis que ceux de 1995 ont eu besoin de 35 mois, et ceux de 2000, de 32 mois (tableau 5). En particulier, le pourcentage de finissants du collège qui avaient obtenu leur diplôme en deux ans ou moins a doublé entre 1990 et 2000 (de 14 % à 29 %), tandis que le pourcentage d'étudiants qui ont eu besoin de plus de deux à trois ans est passé de 84 % à 64 % (figure 1).

Tableau 5
Durée du programme en mois

	1990	1995	2000
Finissants du collège			
Études à plein temps	36	34	30
Études à temps partiel	54	46	36
Combinaison d'études à plein temps et à temps partiel	54	52	45
Titulaires d'un baccalauréat			
Études à plein temps	51	52	51
Études à temps partiel	96	100	94
Combinaison d'études à plein temps et à temps partiel	80	71	73

¹¹ L'augmentation du pourcentage d'étudiants ayant déjà poursuivi des EPS peut également avoir eu un effet négatif sur la durée des études si l'étudiant a transféré des crédits. Toutefois, il n'existe pas de données pour confirmer ou contredire cette théorie.

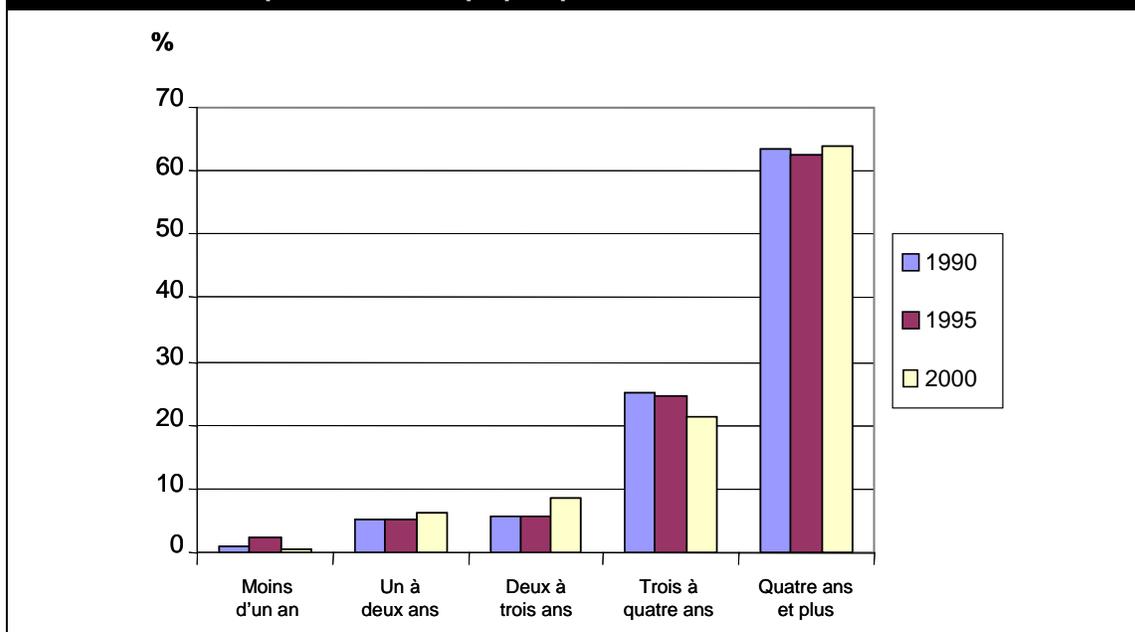


La période dont ont eu besoin les étudiants au baccalauréat pour obtenir leur diplôme a également diminué au fil du temps, ce qui reflète une baisse de la proportion d'étudiants qui ont étudié à temps partiel ou qui ont interrompu momentanément leurs études¹².

Les étudiants ayant obtenu leur baccalauréat en 1990 ont terminé leur programme en 59 mois en moyenne, tandis que ceux de 1995 ont eu besoin de 57 mois, et ceux de 2000, de 56 mois (tableau 5). Le pourcentage d'étudiants qui ont eu besoin de trois à quatre ans est passé de 25 % à 21 %, tandis que le pourcentage de ceux qui ont pris encore moins de temps (un à deux ans et deux à trois ans) a augmenté. Environ le même pourcentage d'étudiants inscrits à un baccalauréat ont eu besoin de quatre ans ou plus pour terminer leur programme en 1990, en 1995 et en 2000 (figure 2).

¹² Et en dépit du fait qu'un plus grand nombre d'étudiants au baccalauréat se sont inscrits à un programme plus long (voir annexe).

Figure 2
Répartition du temps pris pour obtenir un baccalauréat



Reflétant les tendances de l'ensemble des cheminements, l'âge médian à la fin des études pour les finissants du collège a augmenté, étant passé à 23 ans, tandis que l'âge médian à la fin des études chez les titulaires d'un baccalauréat est demeuré entre 23 et 24 ans.

En raison de l'augmentation du pourcentage de finissants du collège qui avaient déjà poursuivi des EPS, qui ont étudié à temps partiel ou qui ont retardé leur admission à un programme d'EPS (dans une moindre mesure), les finissants du collège sont maintenant plus vieux. L'âge médian à la fin des études des finissants du collège est passé de 22 ans en 1990 à 23 ans en 2000. De plus, le pourcentage de finissants de moins de 25 ans au moment de la fin des études a diminué, étant passé de 68 % à 59 % (figures 3 et 4).

Figure 3
Âge médian à la fin des études

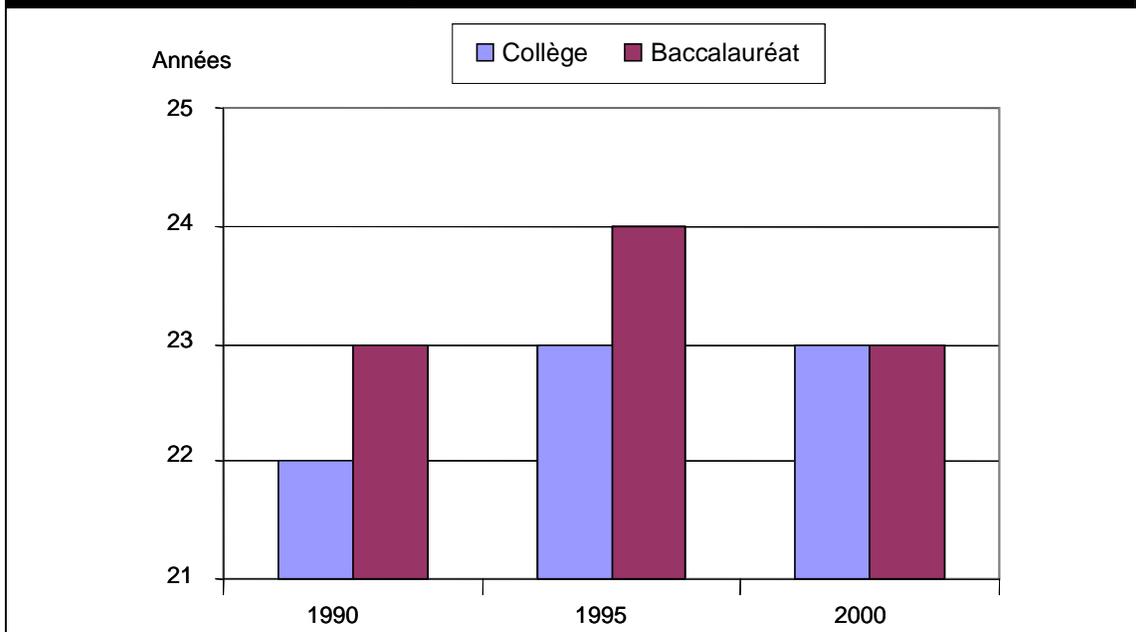
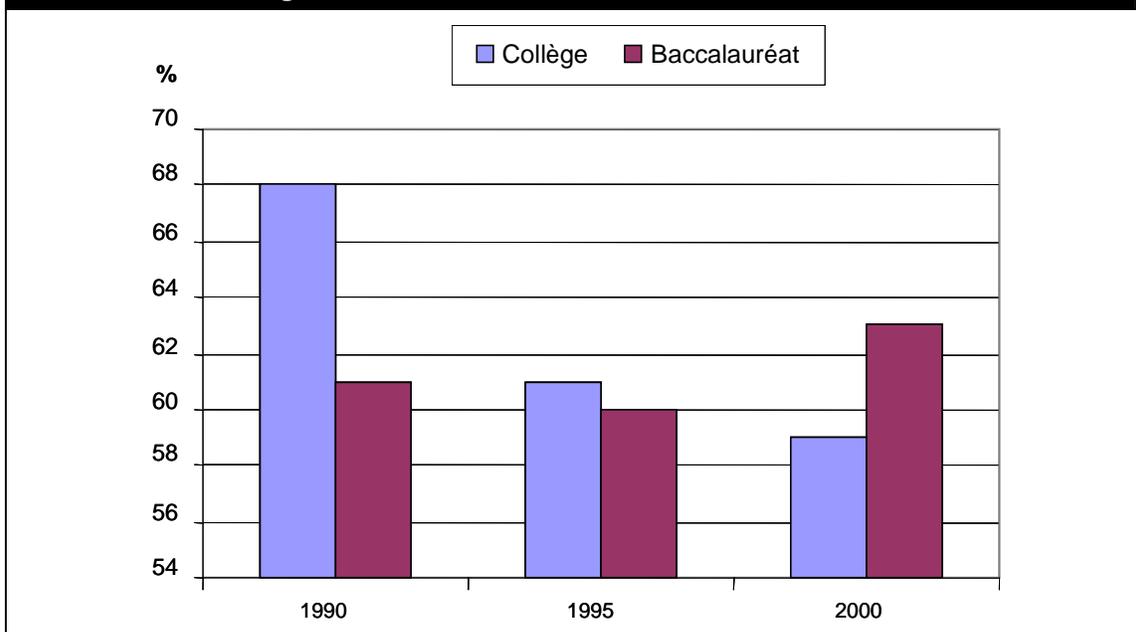


Figure 4
Pourcentage d'étudiants de moins de 25 ans à la fin de leurs études



L'âge médian à la fin des études des titulaires d'un baccalauréat est demeuré entre 23 et 24 ans au cours de la période d'étude. Toutefois, le pourcentage de finissants de moins de 25 ans à la fin des études a augmenté légèrement, étant passé de 61 % à 63 % entre 1990 et 2000, ce qui reflète la baisse du pourcentage d'étudiants qui ont retardé le début de leurs études, qui les ont interrompues momentanément ou qui ont étudié à temps partiel.

4.3 Facteurs influant sur le choix d'un cheminement

La probabilité de repousser les EPS est fortement liée à la présence des enfants et à la migration interprovinciale avant l'inscription à un programme.

Une analyse logistique¹³ des finissants de 2000 qui n'avaient jamais poursuivi d'EPS antérieurement (tableau 6) révèle que les étudiants du collège et ceux inscrits à un baccalauréat qui avaient des enfants à charge étaient beaucoup plus susceptibles de retarder le début de leurs EPS que les étudiants sans enfant. Les hommes étaient 2,4 fois plus susceptibles de repousser le début de leurs études collégiales et 3,5 fois plus susceptibles de repousser leurs études universitaires s'ils avaient des enfants. Les femmes ayant des enfants à charge étaient 3,6 fois plus portées à repousser leurs études collégiales et 4,6 fois plus susceptibles de retarder le début de leurs études universitaires. L'état de santé s'est révélé avoir un effet positif sur la probabilité de retarder l'entrée aux EPS pour les étudiantes au niveau collégial et les étudiants au baccalauréat seulement. Ceux-ci étaient 50% plus susceptibles de retarder leurs EPS s'ils avaient des problèmes de santé. Le niveau d'éducation des parents ne s'est pas révélé être un déterminant important de la probabilité de retarder l'entrée aux EPS. Les étudiants qui avaient des parents ayant un diplôme d'étude postsecondaire étaient un peu moins susceptibles de retarder leur entrée aux EPS comparativement à ceux qui avaient des parents moins scolarisés. Ce résultat révèle une certaine équité dans les cheminements vers les EPS.

On observe quelques variations importantes de la probabilité de repousser le début des études postsecondaires entre les provinces. Les titulaires d'un baccalauréat du Québec étaient beaucoup plus susceptibles de retarder leur entrée à l'université. Cela n'est pas surprenant, étant donné que l'analyse logistique ne visait que les étudiants qui n'avaient jamais poursuivi d'EPS (donc les étudiants qui n'avaient pas de diplôme d'études collégiales), et ceux-ci peuvent entrer à l'université au Québec uniquement sous certaines conditions, en général comme étudiants adultes. Par ailleurs, les finissants d'un collège du Québec étaient 80 % à 90 % moins susceptibles de repousser leur entrée au collège, ce qui pourrait signifier que la transition du secondaire au cégep est plus facile que celle entre le secondaire et le collège dans les autres provinces. Les femmes titulaires d'un baccalauréat résidant à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick étaient également beaucoup moins susceptibles de retarder leur entrée à l'université comparativement aux diplômés des autres provinces. Un autre résultat surprenant a été observé dans les Prairies. Presque tous les groupes étudiants du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta étaient plus susceptibles de repousser leurs EPS que ceux de l'Ontario (la catégorie de référence) et des autres provinces¹⁴.

¹³ On a estimé un modèle de probabilité pour combler l'absence d'une question sur la raison pour laquelle les étudiants ont retardé le début de leurs études.

¹⁴ À l'exception du Québec qui avait la plus forte probabilité de retarder l'entrée aux études universitaires pour la raison mentionnée plus haut.

Tous les finissants qui avaient étudié dans une province autre que leur province de résidence pendant leurs études secondaires étaient plus susceptibles de repousser le début de leurs EPS que leurs homologues qui n'avaient pas changé de province. L'effet de la migration était particulièrement important pour les finissants du collège de sexe masculin : ceux-ci étaient 4 fois plus susceptibles de retarder le début de leurs EPS s'il avaient changé de province de résidence. Les coefficients de probabilité estimés pour le rendement scolaire suggèrent que les étudiants qui ont déclaré avoir un faible rendement scolaire étaient un peu moins susceptibles de retarder le début des EPS comparativement aux étudiants qui ont déclaré être dans la première tranche de 10 % du groupe de finissants. Par contre, il faut être prudent dans l'interprétation de cette variable puisque un pourcentage étrangement élevé d'étudiants ont déclaré être dans la première tranche de 10 % du groupe de finissants.

Les sources de financement ont également une certaine influence sur la probabilité de repousser le début des EPS. Les diplômés qui ont eu recours aux prêts étudiants du gouvernement, à leurs revenus d'emploi ou à leurs économies personnelles comme principales sources de financement étaient plus portés à retarder leurs EPS que ceux dont la principale source de financement était la contribution de leurs parents (la catégorie de référence). Recevoir une bourse d'étude, de recherche ou toute autre allocation a eu pour effet de réduire la probabilité de retarder les EPS pour les femmes diplômées du collège et les hommes titulaires d'un baccalauréat. Par ailleurs, tel qu'attendu, les étudiants dont la principale source de financement était leur employeur ou une des sources gouvernementale étaient beaucoup plus portés à repousser le début de leurs EPS¹⁵

¹⁵ À l'exception des hommes titulaires d'un baccalauréat qui avaient une des sources gouvernementales comme principale source de financement, mais il faut être prudent puisque ce groupe représente moins de 1 % de l'échantillon.

Tableau 6
Modèle logit de la probabilité de retarder les EPS, promotion de 2000 sans EPS antérieures

	Finissants du collège				Titulaires d'un baccalauréat			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	%	Coefficient de probabilité	%	Coefficient de probabilité	%	Coefficient de probabilité	%	Coefficient de probabilité
Enfants								
Non	82,9	1,0	75,6	1,0	91,2	1,0	89,1	1,0
Oui	17,1	2,4	24,4	3,6	8,8	3,5	10,9	4,6
Santé								
Aucune restriction (travail, école, foyer)	95,0	1,0	93,9	1,0	97,5	1,0	96,5	1,0
Restrictions pour le travail, l'école ou les activités à la maison	5,0	0,7	6,2	1,5	2,5	1,5	3,5	1,1 *
Niveau de scolarité des parents								
Sans EPS	47,9	1,0	51,4	1,0	34,9	1,0	37,7	1,0
EPS	52,1	0,9	48,6	0,8	65,1	0,8	62,3	0,8
Province avant l'inscription à des EPS								
Ontario	47,2	1,0	49,7	1,0	40,3	1,0	41,4	1,0
Terre-Neuve	1,9	1,6	1,5	1,1 *	1,5	0,9 *	2,0	0,4
Île-du-Prince-Édouard	0,9	1,6	0,7	1,5	0,5	1,0 *	0,6	0,3
Nouvelle-Écosse	4,4	0,9	3,8	0,9 *	3,2	0,8	3,7	0,7
Nouveau-Brunswick	3,3	1,2	2,2	1,4	2,5	0,9 *	2,3	0,5
Québec	16,7	0,2	15,7	0,1	21,6	6,9	20,4	5,1
Manitoba	2,3	1,9	2,6	1,7	3,7	1,9	3,7	1,5
Saskatchewan	2,3	1,9	2,9	1,4	3,3	2,8	3,5	1,4
Alberta	5,3	2,3	5,4	1,9	8,6	2,9	8,5	1,9
Colombie-Britannique	14,5	1,6	14,1	1,3	12,7	2,0	11,8	1,5
Migration interprovinciale avant l'inscription								
Non	95,7	1,0	96,6	1,0	90,0	1,0	91,2	1,0
Oui	4,3	4,4	3,4	1,6	10,0	2,1	8,8	2,2
Rendement scolaire (auto-évaluation)								
Dans la première tranche de 10 % du groupe de finissants	47,3	1,0	46,1	1,0	25,1	1,0	26,7	1,0
Sous la première tranche de 10 %, mais dans la première tranche de 25 %	33,2	0,8	31,8	0,7	42,3	0,7	40,1	1,1
Sous la première tranche de 25 %, mais dans la première moitié	10,3	0,7	9,9	0,7	20,8	1,1 *	15,9	0,8
Sous la première moitié	0,7	0,3	0,7	0,4	1,7	0,8 *	26,7	0,7 *
Deux principales sources de financement								
Parents, époux, conjoint, autre	31,1	1,0	32,3	1,0	41,0	1,0	47,2	1,0
Prêt étudiant du gouvernement	37,0	1,2	42,6	1,1	41,7	1,5	42,5	1,8
Prêt d'une banque ou d'un autre établissement	4,5	1,5	4,6	1,1 *	4,3	1,2 *	4,3	0,5
Carte de crédit, marge de crédit	2,1	1,7	1,9	0,9 *	1,4	1,1 *	1,9	2,2
Revenus d'emploi	60,1	1,5	50,9	1,3	66,5	1,2	59,9	1,0 *
Bourses d'études, bourses de recherche, prix, autres allocations	4,7	1,3	6,7	0,6	11,1	0,5	10,3	1,1 *
Gouvernement (a.-e., indemnisations pour accidents de travail, autres)	9,0	3,4	6,6	2,6	1,1	3,7	1,6	4,6
Employeur	0,7	2,7	0,8	3,6	0,6	0,4	0,5	6,0
Économies personnelles	2,4	1,6	2,2	2,6	1,9	1,3 *	2,0	1,3
Autres	3,1	3,0	3,4	2,4	1,9	0,9 *	1,6	1,3
Observations	3 871		4 439		2 316		3 239	
Tous les coefficients sont significatifs à 5 %, sauf les coefficients avec *								

Peu d'étudiants choisissent de ne pas étudier à temps plein en raison d'un manque d'argent. La majorité le font parce qu'ils ont un emploi.

Tel qu'indiqué au tableau 7, plus de la moitié des finissants du collège et des titulaires d'un baccalauréat choisissent de ne pas étudier à plein temps parce qu'ils ont un emploi. Les autres raisons évoquées le plus souvent sont « autres raisons » et les responsabilités familiales, comme s'occuper d'un enfant. Ces deux raisons (autres et toutes les raisons familiales combinées) ont été données chacune par 12 % des finissants du collège et 15 % des titulaires d'un baccalauréat. Le manque d'argent a été mentionné par 6 % des finissants du collège et 13 % des titulaires d'un baccalauréat en 2000. Ce pourcentage a diminué chez les finissants du collège et est demeuré à peu près le même chez les titulaires d'un baccalauréat au cours de cette période.

Tableau 7						
Raisons de ne pas étudier à plein temps						
	Finissants du collège			Titulaires d'un baccalauréat		
	1990	1995	2000	1990	1995	2000
Emploi à plein temps	36,4	41,2	48,9	38,5	39,4	40,1
Emploi à temps partiel	19,5	15,5	12,5	20,6	18,9	21,3
Manque d'argent	10,2	5,7	6,0	12,6	13,5	13,1
Enfants	13,2	7,6	6,3	15,3	7,7	9,1
Autres responsabilités familiales		2,9	5,2		5,2	5,9
Raisons de santé	2,9	2,6	2,7	2,2	1,8	3,3
Programme non offert à plein temps	7,6	12,3	13,8	1,7	1,8	2,6
Besoin de seulement un ou quelques crédits ou cours	11,7	9,3	7,2	7,4	6,2	4,3
Autre raison	12,4	15,4	11,7	14,3	21,2	14,8

Les catégories « Enfants » et « Autres responsabilités familiales » étaient combinées dans l'enquête de 1990.

De même, peu d'étudiants choisissent d'interrompre momentanément leurs EPS en raison d'un manque d'argent. Un grand pourcentage l'ont fait pour d'autres raisons, notamment pour voyager et parce que le programme ne leur convenait pas.

Un finissant du collège sur trois et 41 % des titulaires d'un baccalauréat en 2000 ont dit qu'ils avaient interrompu leurs études pour d'autres raisons (tableau 8). Un emploi à plein temps a empêché 23 % des finissants du collège et 26 % des titulaires d'un baccalauréat d'étudier sans interruption. Les autres responsabilités familiales et les problèmes de santé sont également des raisons qui reviennent fréquemment, car plus de 10 % des finissants de 2000 les ont citées. Seulement 9 % des finissants du collège et 8 % des titulaires d'un baccalauréat ont interrompu leurs études à cause d'un manque d'argent en 2000. Ce pourcentage était inférieur dans les années précédentes pour les finissants du collège, mais supérieur chez les titulaires d'un baccalauréat.

L'Enquête sur la participation à des études postsecondaires (EPEP) fournit des informations supplémentaires sur les raisons pour lesquelles les étudiants abandonnent leur programme. Selon cette enquête, environ 16 % des 18 à 24 ans qui ont amorcé un programme d'EPS en 2000 avaient abandonné l'école 18 mois après le début de leurs études, et la moitié d'entre eux ont donné des raisons qui voulaient dire que leur programme ou les EPS en général ne leur convenaient pas. Les raisons pour lesquelles le programme ne leur convenait pas étaient le manque d'intérêt ou de motivation, l'incertitude quant à ce qu'ils voulaient faire, la volonté de changer de programme, ou le programme ne correspondait pas à ce que les jeunes voulaient¹⁶.

Tableau 8
Raisons d'interrompre momentanément les EPS

	Finissants du collège			Titulaires d'un baccalauréat		
	1990	1995	2000	1990	1995	2000
Emploi à plein temps	28,3	26,9	22,8	26,8	23,3	26,2
Emploi à temps partiel	4,4	3,0	3,4	5,4	3,1	3,2
Manque d'argent	7,3	8,3	8,8	11,0	10,5	8,2
Enfants		7,4	9,9		8,8	8,1
Autres responsabilités familiales	14,1	8,6	10,0	20,3	8,5	10,1
Raisons de santé	14,9	11,2	16,7	7,7	8,6	12,2
Programme non offert à plein temps	0,8	1,6	1,9	0,8	0,1	0,6
Besoin de seulement un ou quelques crédits/cours	11,5	4,2	1,4	20,0	0,9	1,3
Autre raison	6,5	33,6	33,4	2,2	45,4	41,1
Faire une pause/voyager	19,4	x	x	19,3	x	x

« Enfants » et « Autres responsabilités familiales » étaient ensemble dans l'enquête de 1990.
x Données non disponibles dans l'enquête.

¹⁶ Barr-Telford, Cartwright, Prasil et Shimmons (2003).

5. Conclusion

Au cours de la dernière décennie, on a remarqué une croissance marquée des frais de scolarité dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada, ainsi que des hausses des autres frais associés à la fréquentation d'un collège ou d'une université. À la lumière de l'augmentation des coûts, les étudiants peuvent réagir en modifiant leurs habitudes d'endettement et leurs choix de cheminement les menant jusqu'aux études postsecondaires (EPS). Le présent document examinait les données transversales des trois plus récentes cohortes de l'*Enquête nationale auprès des diplômés* (1990, 1995 et 2000) pour déterminer si ces changements d'habitudes sont survenus ou non et examiner leurs conséquences.

La hausse des coûts des EPS semble avoir eu un effet sur l'endettement des étudiants et le remboursement des dettes. Les tendances du niveau de l'endettement et des problèmes de remboursement après les études révèlent le portrait d'un lourd fardeau sur les étudiants.

Bien que le pourcentage de finissants qui ont emprunté de l'argent soit demeuré inchangé, le niveau moyen d'endettement a augmenté entre 1990 et 2000. Ainsi, le rapport médian entre les dettes et les gains s'est accru considérablement au cours de la période d'étude, tant chez les finissants du collège que les titulaires d'un baccalauréat (de 0,21 à 0,33 et de 0,28 à 0,44). Le pourcentage d'étudiants ayant déclaré des problèmes de remboursement a également augmenté au cours de cette période, ayant atteint 41 % chez les finissants du collège et 31 % chez les titulaires d'un baccalauréat en 2000. En raison de ces tendances, on a également observé que le pourcentage de dettes remboursées deux ans après la fin des études avait chuté considérablement entre 1990 et 2000 (de 48 % à 23 % chez les finissants du collège et de 41 % à 21 % chez les titulaires d'un baccalauréat).

Les conclusions tirées de cette étude n'indiquent pas que les étudiants sont plus susceptibles de choisir un cheminement non traditionnel à cause de la hausse des coûts des EPS, sauf peut-être les finissants du collège.

Les données des trois plus récentes cohortes de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) révèlent que les cheminements vers les études postsecondaires n'ont pas beaucoup changé entre 1990 et 2000. Le pourcentage d'étudiants qui ont retardé leur entrée au collège est demeuré sensiblement le même (27 % à 28 %), tandis que le pourcentage de ceux qui ont repoussé leur entrée à l'université a diminué légèrement (de 10 % à 8 %). Un pourcentage légèrement plus élevé de finissants du collège ont déclaré qu'ils avaient déjà poursuivi des EPS (hausse de 5 points), mais le pourcentage de titulaires d'un baccalauréat qui avaient déjà poursuivi des EPS n'a pas vraiment changé (baisse de moins d'un point). Le pourcentage d'étudiants qui ont interrompu momentanément leur programme d'EPS a diminué un peu chez les finissants du collège (de 7 % à 5 %) et les titulaires d'un baccalauréat (de 14 % à 11 %). On remarque une diminution du pourcentage de titulaires d'un baccalauréat qui ont étudié à temps partiel, celui-ci étant passé de 8 % en 1990 à 5 % en 2000. Au cours des dix mêmes années, le pourcentage de finissants du collège inscrits à temps partiel a doublé, étant passé de 4 % à 8 %. Toutefois, cette hausse s'explique en partie par une augmentation du

pourcentage d'étudiants du collège ayant déjà poursuivi des EPS, qui sont plus portés à s'inscrire à un programme d'études à temps partiel.

De plus, l'analyse des raisons et des facteurs qui expliquent le choix d'un cheminement non traditionnel révèle que ni l'argent ni les sources de financement ne constituent d'importants facteurs.

Les facteurs personnels (enfants et migration) sont les plus importants facteurs à influencer sur le choix de retarder l'admission à un programme d'EPS. De plus, la majorité des étudiants qui choisissent d'étudier à temps partiel le font parce qu'ils ont un emploi, et seulement 6 % des finissants du collège et 13 % des titulaires d'un baccalauréat attribuent leur choix à un manque d'argent. De même, seulement 9 % des étudiants au collège et 8 % des étudiants au baccalauréat ayant terminé leurs études ont interrompu momentanément leur programme en raison de problèmes d'argent. Une importante part d'étudiants disent avoir fait ce choix pour d'autres raisons, notamment pour voyager ou parce que le programme ne leur convenait pas.

Ensemble, les petits changements du cheminement des étudiants ont eu un effet positif sur le temps pris pour obtenir un diplôme.

Le temps pris pour terminer un programme d'études collégiales a diminué en raison de la baisse du pourcentage d'étudiants qui ont interrompu momentanément leurs études et du pourcentage d'étudiants inscrits à un programme de longue durée. L'âge à la fin des études pour les finissants du collège a augmenté (de 22 à 23 ans), en raison de l'augmentation du pourcentage de finissants du collège qui avaient déjà poursuivi des EPS, qui ont étudié à temps partiel ou qui ont retardé leur admission à un programme d'EPS.

Le temps pris par les titulaires d'un baccalauréat pour obtenir leur diplôme a également fléchi au cours de cette période de dix ans, ce qui reflète la diminution du pourcentage d'étudiants qui ont étudié à temps partiel ou qui ont fait une pause pendant leurs études. L'âge médian à la fin des études chez les titulaires d'un baccalauréat est demeuré entre 23 et 24 ans, mais le pourcentage de finissants de moins de 25 ans à la fin de leurs études a augmenté légèrement, ce qui reflète la diminution du pourcentage d'étudiants qui ont retardé le début de leurs études, qui les ont interrompues momentanément et qui ont étudié à temps partiel.

Ces conséquences pourraient être jugées positives, car certains croient que l'admission à un programme d'études postsecondaires à un jeune âge et sa réalisation dans les délais attendus donnent lieu aux meilleurs résultats personnels, économiques et sociaux de l'enseignement postsecondaire¹⁷.

¹⁷ Hearn (1992); Henchy (1998).

6. *Incidences stratégiques*

Le portrait d'une tendance stable des cheminements des étudiants et d'un alourdissement du fardeau d'endettement, tels que révélés dans cette étude, a d'importantes incidences stratégiques.

D'abord, cette tendance met en évidence la nécessité d'effectuer des recherches sur les conséquences à long terme de l'endettement. L'endettement, et surtout le lourd fardeau d'endettement, peut influencer sur les choix personnels à l'avenir, comme le moment d'acheter une maison, de fonder une famille ou d'épargner pour la retraite. Le fardeau d'endettement peut également créer d'importantes inégalités après les études entre ceux qui ont dû emprunter de l'argent pour payer leurs études et ceux qui ont reçu du soutien financier sans être obligés de le rembourser. Cela pourrait également exacerber l'inégalité future de la participation à la formation et à l'apprentissage pour adultes. Il est important de garder ces conséquences à long terme en tête lorsqu'on prend des décisions quant au rajustement de la limite des prêts étudiants.

Cette tendance illustre également le besoin d'investir sagement dans l'éducation. Comme les étudiants terminent leurs EPS en ayant davantage de dettes, il est important de maximiser le rendement de l'éducation et de réduire au minimum le risque de défaut de paiement en investissant sagement. Afin de choisir une école de qualité supérieure à prix raisonnable, l'étudiant prudent a besoin de renseignements sur la qualité des établissements d'EPS.

Enfin, cette tendance révèle que, de façon générale, les prêts étudiants constituent de bons outils de financement. L'existence des prêts aux étudiants limitent ou éliminent leurs besoins d'opter pour un cheminement non traditionnel (commencer plus tard, étudier à temps partiel ou faire une pause) pour financer leurs études dans la majorité des cas. De plus, on reconnaît que la réduction du besoin de recourir à des cheminements non traditionnels permet de terminer un programme plus rapidement, ce qui offre un meilleur rendement et réduit donc les difficultés financières. De plus, ne pas travailler (ou travailler quelques heures) pendant les études permet de se garder du temps pour étudier et s'intégrer à la vie sur le campus, deux facteurs également essentiels à la réussite scolaire et à la réduction des risques d'abandon. Néanmoins, en dépit de tous ces avantages du cheminement traditionnel, les cheminements non traditionnels offrent une expérience de travail à l'étudiant qui pourrait faciliter sa transition à la fin de ses études, lorsqu'il entrera sur le marché du travail. Ce domaine pourrait faire l'objet d'autres études.

Annexe

Tableau A1 Pourcentage d'étudiants ayant obtenu un diplôme d'études supérieures deux ans après l'obtention de leur diplôme		
	Finissants du collège	Titulaires d'un baccalauréat
1990	9	16
1995	12	20
2000	9	15

Tableau A2 Répartition des étudiants selon la durée normale du programme (si suivi à plein temps)				
	Collège		Baccalauréat	
	1990	1995	1990	1995
3 à 5 mois	0,7	2,6	0,1	0,3
6 mois à 1 an	10,2	17,8	4,9	4,8
13 mois à 2 ans	47,6	41,8	2,1	2,7
3 ans	38,8	34,6	41,0	35,6
4 ans	1,6	1,5	46,6	51,0
5 ans	0,1	0,1	4,7	5,1
Plus de 5 ans	0,0	0,4	0,2	0,3
Aucune durée normale	0,2	1,2	0,1	0,1

Bibliographie

- ALLEN, Mary K. et Chantal VAILLANCOURT (2004). *Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants*. Statistique Canada, n° 81-595-MIF2004016 au catalogue.
- ALLEN, Mary K., Shelley HARRIS et George BUTLIN (2003). *Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens*. Statistique Canada, n° 81-595-MIF2003003 au catalogue.
- BARR-TELFORD, L., Cartwright, F., PRASIL, S. et K. SHIMMONS (2003). *Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPEP)*. Statistique Canada, n° 81-595-MIF2003007 au catalogue.
- FINNIE, Ross (2000). *Student Loans: The Empirical Record*. École d'études sur les politiques, document de travail 6.
- HEARN, J.C. (1992). *Emerging variations in postsecondary attendance patterns: An investigation of part-time, delayed, and non-degree enrolment*. Recherche sur l'enseignement supérieur, 33(6), p. 657 à 687.
- HENCHEY, N. (1998). *What is the Business of Education*. Éducation Canada, Hiver, vol. 38, n° 4, p. 4 à 6.
- JUNOR et USHER (2004). *Le prix du savoir 2004 : l'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada*. Fondation des bourses du millénaire du Canada, Collection de recherche du millénaire.
- STATISTIQUE CANADA (2004). *Financement des études supérieures*. Questions d'éducation, Statistique Canada, n° 81-004-XIF au catalogue, septembre 2004, n° 3.
- WALTER (2003). *Recycling: the Economic Implications of Obtaining Additional Postsecondary Credentials at Lower or Equivalent Levels*. Document de travail du CDR pour Statistique Canada.